



ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

LE 21 JANVIER 2019



INTRODUCTION

Chers citoyens et citoyennes,

Grâce à la précieuse collaboration de mes collègues élus, du directeur général et greffier, de notre trésorière et du personnel de direction, je vous dépose aujourd'hui notre budget de fonctionnement pour l'année 2019.

Nous avons consacré de nombreuses heures de travail à la préparation de ce budget. L'exercice a été exigeant, d'importantes décisions ont été prises et des choix ont dû être faits.

Nous avons travaillé très fort afin de contrôler l'augmentation du compte de taxes, et ce, malgré l'ajout de nouveaux services, de nouvelles infrastructures et l'augmentation des charges payables aux gouvernements régionaux, MRC et CMQ, ainsi que pour la Sûreté du Québec, comme nous le verrons plus loin.

Dans ce budget, nous rembourserons 2 275 909 \$ en capital sur la dette.

Comme vous le savez, le programme triennal d'immobilisations pour 2019, 2020 et 2021 a été adopté en décembre dernier. Le journal « Le Catherinois » de janvier contenait un cahier spécial à ce sujet.

VUE D'ENSEMBLE – BUDGET D'OPÉRATION

Nous ne traiterons donc, dans ce document, que du budget d'opération de l'année en cours. Les revenus que nous anticipons pour 2019 sont de 13 763 545 \$, soit une variation de 6,77 % avec 2018 ou 872 329 \$. Les dépenses ou charges ont été estimées à 11 423 808 \$, soit une variation de 711 229 \$ avec 2018 ou 6,64 %.

L'excédent avant conciliation à des fins fiscales est donc de 2 339 737 \$. De ce montant sont soustraits 2 275 909 \$ pour le remboursement de la dette en capital, 210 680 \$ pour renflouer notre fonds de roulement et 41 000 \$ pour des activités d'investissements à même les revenus courants.

Le manque à gagner est comblé, notamment, par une somme de 30 000 \$, appropriée de notre surplus accumulé, aussi appelé excédent non affecté. Nous approprierons aussi 157 852 \$ provenant de nos réserves financières, notamment de la vente des terrains de la phase III du parc industriel, pour payer le service de la dette relié aux travaux réalisés dans cette section du parc industriel, de sorte que ces travaux n'aient pas d'impact sur le compte de taxes des contribuables.

TABLEAU N° 1 – Vue d'ensemble

	2019	2018
Revenus	13 763 545 \$	12 891 225 \$
Charges ou dépenses	11 423 808 \$	(10 712 579) \$
Excédent	2 339 737 \$	2 178 646 \$
Remboursement de la dette (capital)	(2 275 909) \$	(2 022 853) \$
Remboursement du fonds de roulement	(210 680) \$	(192 287) \$
Transferts aux fonds affectés	157 852 \$	61 866 \$
Sous-total	11 000 \$	25 372 \$
Appropriation au surplus affecté et non affecté	30 000 \$	60 000 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$	0 \$
Activités d'investissements	(41 000) \$	(63 620) \$
Dépenses constatées à pourvoir (rôle d'évaluation triennal)	0 \$	(21 752) \$
Excédent ou déficit	0 \$	0 \$

Voici donc le sommaire des revenus et charges de fonctionnement pour 2019 :

TABLEAU N° 2

Description	Budget 2019	Budget 2018	Variation en \$	Variation en %
REVENUS				
Revenus de taxes	11 015 323 \$	10 342 568 \$	672 755 \$	6.50%
Paiements tenant lieu de taxes	250 497 \$	233 895 \$	16 602 \$	7.10%
Services rendus aux organismes	1 016 626 \$	907 171 \$	109 455 \$	12.07%
Autres services rendus	67 454 \$	66 746 \$	708 \$	1.06%
Loisirs et culture	295 045 \$	256 455 \$	38 590 \$	15.05%
Imposition de droits	547 000 \$	601 200 \$	(54 200 \$)	-9.02%
Amendes et pénalités	100 000 \$	98 000 \$	2 000 \$	2.04%
Intérêts	90 000 \$	72 500 \$	17 500 \$	24.14%
Autres revenus	95 530 \$	89 289 \$	6 241 \$	6.99%
Transferts	286 070 \$	223 401 \$	62 669 \$	28.05%
TOTAL DES REVENUS	13 763 545 \$	12 891 225 \$	872 320 \$	6.77%
CHARGES				
Administration générale	1 846 196 \$	1 758 295 \$	87 901 \$	5.00%
Sécurité publique	1 852 770 \$	1 773 383 \$	79 387 \$	4.48%
Transport	2 306 996 \$	2 131 450 \$	175 546 \$	8.24%
Hygiène du milieu	1 501 499 \$	1 467 937 \$	33 562 \$	2.29%
Santé et bien-être	219 245 \$	227 878 \$	(8 633 \$)	-3.79%
Aménagement, urbanisme et développement	782 711 \$	735 410 \$	47 301 \$	6.43%
Loisirs et culture	2 084 871 \$	1 996 934 \$	87 937 \$	4.40%
Frais de financement	829 520 \$	621 292 \$	208 228 \$	33.52%
SOUS-TOTAL	11 423 808 \$	10 712 579 \$	711 229 \$	6.64%
Excédent avant conciliation à des fins fiscales	2 339 737 \$	2 178 646 \$	161 091 \$	7.39%
Financement				
Remboursement de la dette	2 275 909 \$	2 022 853 \$	253 056 \$	12.51%
Affectations				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	0 \$	0 \$	0 \$	
Activités d'investissement	41 000 \$	63 620 \$	-22 620 \$	-35.55%
Remboursement du fonds de roulement	210 680 \$	192 287 \$	18 393 \$	9.57%
Réserves financières et fonds réservés	(157 852 \$)	(61 866 \$)	(95 986 \$)	155.15%
Appropriation excédent non affecté	(30 000 \$)	(60 000 \$)	30 000 \$	-50.00%
Appropriation excédent affecté	0 \$	0 \$	0 \$	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$	21 752 \$	(21 752 \$)	-100.00%
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$	0 \$	

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION 2019 – 2020 – 2021

L'année 2019 marque la première année d'application du rôle triennal. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale, le jour avant le dépôt du rôle, comparée au jour du dépôt du rôle, est passée de 259 713 \$ à 269 895 \$, soit une augmentation de 3,92 %. Pour l'ensemble du rôle, la variation moyenne est de 4,4 %, comme suit :

TABLEAU N° 3 – Hausse moyenne des valeurs

CATÉGORIES	HAUSSE MOYENNE 2016-2019
Immeubles non résidentiels (commerces)	2,77 %
Immeubles industriels	4,84 %
Immeubles de 6 logements et plus	1,83 %
Immeubles résiduels (résidentiels)	4,06 %
Immeubles agricoles	23,39 %
Terrains vagues desservis	15,26 %
Variation totale	4,4 %

Le conseil ayant, depuis plusieurs années, adopté le régime de taxation à taux variés, les taux de taxes ont été ajustés pour chacune des catégories ci-haut mentionnées, afin de neutraliser le plus possible l'effet des hausses moyennes de valeur.

Comme il s'agit d'augmentations moyennes, le compte de taxes 2019 pourra être à la hausse pour certains propriétaires et à la baisse pour d'autres.

TABLEAU N° 4 – Taux des taxes foncières

Catégorie	Taux 2019	Taux 2018	Taux 2017
Résiduel (résidentiel, etc.)	0,818 \$	0,825 \$	0,79 \$
Non résidentiel	2,4446 \$	2,46 \$	2,24 \$
Industriel	2,2502 \$	2,31 \$	2,24 \$
6 logements et plus	1,023 \$	1,02 \$	0,98 \$
Terrains vagues desservis	1,636 \$	1,65 \$	1,58 \$
Agricole	0,818 \$	0,825 \$	0,79 \$

Commerces

On se souviendra que, l'an passé, les immeubles commerciaux ont subi des hausses de taxes plus importantes que les autres immeubles. En 2019, la hausse des taxes foncières pour un commerce sera inférieure à celle d'une résidence qui, elle, variera entre 2,89 % et 2,96 % comme nous verrons plus loin. À titre d'exemple, les taxes foncières d'un commerce, d'une valeur de 300 000 \$ en 2018, augmentera de 2,18 %, comme ci-après démontré :

Taux 2019	Taux 2018	Augmentation
308 310 \$ x 2,446 % = 7 541 \$	300 000 \$ x 2,46 % = 7 380 \$	161 \$ ou 2,18 %

Quant aux différents tarifs, ils varieront de la façon suivante :

TABLEAU N° 5 – Différents tarifs

	TARIFS	
	2019	2018
Aqueduc par logement	192 \$	192 \$
Égout par logement	141 \$	141 \$
Matières résiduelles par logement	150 \$	147 \$
Vidange fosse septique par logement	65 \$	65 \$

Seul le tarif pour les matières résiduelles augmente de 3 \$. Tous les autres tarifs demeurent les mêmes.

En tenant compte des taxes spéciales de bassin en aqueduc et égout, la hausse du compte de taxes d'une résidence moyenne, construite en bordure d'une rue desservie par les services d'aqueduc et d'égout, sera de 82,61 \$ ou 2,96 % pour un compte de taxes moyen de 2 875,35 \$.

La hausse du compte de taxes d'une résidence moyenne qui n'est pas desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égout sera de 68,11 \$ ou 2,89 % pour un compte de taxes moyen de 2 422,74 \$.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comme mentionné précédemment, en 2019 les charges ou dépenses de fonctionnement se chiffrent à 11 423 808 \$, soit une augmentation de 6,64 % ou 711 229 \$.

Le tableau numéro 2 démontrait la répartition des charges par service ou par fonction. Présenté sous un autre angle, le budget des charges par objet est le suivant :

TABLEAU N° 6 – Charges ou dépenses par objet

	2019	2018	Variation % 2019 / 2018
Rémunération et charges sociales	5 691 838 \$	5 261 498 \$	8,18 %
Biens et services	3 172 009 \$	3 175 440 \$	(0,11) %
Frais de financement	830 520 \$	622 191 \$	33,48 %
Quotes-parts aux organismes municipaux	1 337 357 \$	1 258 270 \$	6,29 %
Autres	392 084 \$	395 180 \$	(0,78) %
TOTAL	11 423 808 \$	10 712 579 \$	6,64 %

ÉCARTS SIGNIFICATIFS ENTRE 2018 ET 2019

Outre la masse salariale incluant les avantages sociaux, les hausses les plus significatives dans ce budget sont :

TABLEAU N°7 – Écarts significatifs

Augmentation des charges ou dépenses	Augmentation du budget
Remboursement du capital sur la dette	253 056 \$
Frais de financement	208 329 \$
Nouvelle bibliothèque (sauf salaires)	21 877 \$
Transport adapté et transport collectif	33 235 \$
Élimination des matières résiduelles	25 734 \$
Sûreté du Québec	20 536 \$
TOTAL	562 767 \$

La hausse du service de la dette, capital et intérêts, est absorbée de façon importante par la vente des terrains dans la phase III du parc industriel, par des subventions dans différents programmes et par une appropriation des soldes disponibles de règlements d'emprunts fermés. Sur une hausse de 443 385 \$, 218 685 \$ n'iront pas sur le compte de taxes des contribuables.

Au niveau de la masse salariale, une grande partie de la hausse s'explique par une amélioration significative des services à la population :

Service de protection contre les incendies et premiers répondants

Ainsi, à partir de la mi-mai 2019, deux pompiers – premiers répondants assureront un service 24 h/24, 7 jours/7, à partir du poste incendie. Les délais d'intervention seront donc grandement améliorés le soir, la nuit et les fins de semaine. Nous savons tous qu'en cas d'arrêt cardiaque ou de troubles cardiorespiratoires, le temps d'intervention est crucial pour sauver des vies.

Aux heures régulières de travail, quatre pompiers – premiers répondants, à temps plein, répondent dorénavant aux appels, en plus des pompiers à temps partiel alertés.

Travaux publics

Deux employés additionnels assurent également un service de nuit au garage municipal.

Compte tenu de l'étendue de notre flotte de véhicules, un deuxième mécanicien a été engagé.

Loisirs et culture

Avec l'avènement de la nouvelle bibliothèque, les heures d'ouverture seront prolongées, nécessitant l'embauche d'une deuxième personne responsable de la bibliothèque.

Les budgets de surveillance au parc du Grand-Héron, ceux des préposés aux locaux et à la billetterie sont également augmentés.

Administration

Comme vous le savez, la rémunération des membres du conseil municipal a dû être ajustée, compte tenu des nouvelles règles fiscales imposées aux élus par le gouvernement fédéral.

Une nouvelle adjointe administrative au greffe a également été embauchée et a débuté son travail le 17 janvier dernier, à raison de 3 jours par semaine.

Autres hausses

La balance de la hausse de la masse salariale s'explique par les augmentations salariales prévues et celles à négocier cette année dans les contrats de travail, ainsi que par les hausses d'échelon pour le personnel n'ayant pas atteint le maximum des échelles salariales.

Santé

Comme le lui permet l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*, la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier supporte l'amélioration des soins de santé sur son territoire.

Nos efforts, combinés à ceux de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier ne donnent pas toujours des résultats spectaculaires et ceci fait l'objet de discussions entre les membres du conseil et avec les intervenants concernés. Je veux cependant souligner que sans ces efforts nous n'aurions pas accès à un point de chute du CLSC de la Jacques-Cartier ici même.

Nous avons maintenant trois jeunes médecins à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à l'aube de la retraite de la docteure Christine Banville et celle, à court ou moyen terme, du docteur Pierre Huot. Combien de villages se sont retrouvés sans médecin après la retraite des piliers locaux du monde médical. C'est un défi de tous les jours d'intéresser de nouveaux médecins à venir s'établir ici, compte tenu des conditions édictées par le ministère de la Santé et toute la machine administrative qui s'en suit.

Dans ce budget, nous consacrons 180 000 \$, soit 10 000 \$ de moins qu'en 2018, à la Fondation médicale de la Jacques-Cartier. Nous nous sommes engagés, par contrat, à soutenir la Fondation qui, elle, soutient Gestion Santé Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui gère le centre médical.

Tout n'est pas parfait, plusieurs de nos citoyens sont des patients orphelins et les villes voisines ne contribuent pas toujours à la hauteur de nos attentes. Les services offerts par le CLSC de la Jacques-Cartier devraient être améliorés, compte tenu du support financier que nous lui accordons. Malgré ces imperfections, si nous ne faisons rien, les choses vont empirer.

Je profite de l'occasion pour souhaiter une très belle retraite à la docteure Christine Banville qui, pendant de nombreuses années, a fait preuve d'un dévouement exceptionnel pour ses patients.

Je souhaite également la bienvenue à la docteure Isabelle-Anne Fontaine qui a choisi Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, dans une période où les communautés tentent de s'arracher les médecins de famille.

La venue de nos trois jeunes médecins est encourageante. Ils seront ici de nombreuses années, souhaitons-le!

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2018

Sans revenir sur le programme d'immobilisations de 2018 et celui adopté en décembre dernier pour 2019, 2020 et 2021, je voudrais souligner certains projets réalisés et ceux à l'être prochainement.

2018 a vu la réalisation du parc de Place de l'Église, la réalisation du parc de planches à roulettes, au grand plaisir de nos jeunes, et l'ajout d'un trottoir sur la route de Fossambault Nord, particulièrement pour la sécurité des étudiants.

Nous avons aussi grandement amélioré l'entretien des trottoirs en hiver, en faisant l'acquisition d'une chenillette, un investissement de 240 000 \$.

Des travaux importants ont été entrepris pour la réfection de la toiture du garage municipal.

Nous avons ouvert une partie de la phase IV de notre parc industriel et la plupart de nos terrains ont été vendus, dont un à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'aménagement d'un nouvel écocentre pour nos citoyens et ceux des villes voisines.

Nous avons acquis un terrain en vue de la construction future d'un aréna.

Une patinoire additionnelle a été aménagée, avec bandes et baies vitrées, de calibres professionnels.

Au niveau sécurité incendie, les citoyens peuvent maintenant bénéficier d'une protection accrue, avec l'achat d'un camion d'élévation et d'un nouveau camion minipompe, un investissement de près de 800 000 \$.

Nous avons aussi débuté l'offre de service en ligne à nos citoyens. Cette offre va prendre de l'ampleur au cours de 2019.

PROJETS POUR 2019

2019 verra le début d'importants travaux d'infrastructures sur la route de la Jacques-Cartier, entre les rues de l'Osmonde et Vanier, en collaboration avec le ministère des Transports.

Nous comptons aussi investir 1 200 000 \$ pour prolonger l'avenue des Catherine, notamment pour rendre disponible un terrain de grande superficie pour un complexe d'habitation pour personnes âgées.

Nous inaugurerons, dans peu de temps, la nouvelle bibliothèque Anne-Hébert, rattachée à l'école des Explorateurs. Une bibliothèque beaucoup plus grande et à la fine pointe de la technologie.

Nous compléterons également la construction d'un 5^e étang aéré pour le traitement des eaux usées.

Si vous ne l'avez pas fait, je vous invite à consulter notre programme triennal d'immobilisations 2019, 2020, 2021 dans le journal « Le Catherinois » de janvier ou en ligne sur notre site Internet.

CONCLUSION

Notre ville compte maintenant 7 982 habitants, comme décrété par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, une augmentation de 1,5 % depuis l'an passé.

Nous atteindrons, dans quelques années, une masse critique intéressante en termes de population pour offrir aux citoyens une gamme de services encore plus étendue, en profitant des économies d'échelle qu'une telle population permet.

INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Quoiqu'il en soit, le 18 décembre 2018, notre ville s'est classée 6^e à l'échelle de tout le Québec pour sa vitalité économique dont l'indice est calculé par l'Institut de la statistique du Québec.

Cet indice tient compte du taux d'emploi, du revenu médian de la population et du dynamisme démographique.

PROFIL FINANCIER

Au niveau du profil financier de notre ville, publié le 9 octobre 2018 par le ministère des Affaires municipales, on y apprend que le taux global de taxation uniformisé (TGT) de notre ville est de 0,98 \$ par cent dollars d'évaluation.

Cet indicateur fait l'hypothèse d'un taux unique de taxation pour tous les immeubles et qui intégrerait tous les tarifs en vigueur et toutes les taxes foncières ou autres.

Le prochain tableau montre ce taux, comparativement à certaines villes de notre région.

TABLEAU N° 8

Villes	Taux
Pont-Rouge	1,1220 \$
Saint-Raymond	1,0143 \$
Saint-Augustin-de-Desmaures	1,1961 \$
L'Ancienne-Lorette	1,1019 \$
Boischatel	0,9605 \$
Sainte-Brigitte-de-Laval	1,1476 \$
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	0,9800 \$

Dans les villes de notre classe de population au Québec, ce taux est de 1,0219 \$, et dans notre région administrative, il est de 1,1012 \$.

Pour assurer tous les besoins de notre population, nous devons continuer à favoriser l'accroissement de notre richesse foncière. C'est de cette façon que nous allons faire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier une ville où il fait bon vivre.

Nous débuterons, cette année, la révision de notre plan stratégique pour remplacer celui de 2012-2020, avec une même vision d'avenir : « Une qualité de vie à l'orée de la forêt laurentienne ».

Qui dit qualité de vie, dit :

- Des emplois de qualité;
- Des services municipaux performants pour tous les groupes d'âges;
- Un environnement de qualité;
- La sécurité des citoyens et citoyennes;
- Des commerces et services de proximité;
- Des infrastructures en bon état.

J'espère que ces informations vous satisferont. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions, après quoi nous allons procéder à l'adoption de ce budget de fonctionnement.

Je termine en remerciant le personnel et les membres du conseil pour leur contribution à la réalisation de ce budget.

Je vous remercie de votre attention.



Pierre Dolbec, maire

Annexe 1 : Tableau détaillé des revenus et dépenses

ANNEXE 1



Prévisions budgétaires 2019

	Revenus			
	Budget 2019	Budget 2018	Écart \$	Écart %
Taxes				
Sur la valeur foncière	9 448 003 \$	8 824 015 \$	623 988 \$	7.07%
Tarification services municipaux	1 567 320 \$	1 518 553 \$	48 767 \$	3.21%
TOTAL taxes	11 015 323 \$	10 342 568 \$	672 755 \$	6.50%
Paiements tenant lieu de taxes				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	242 066 \$	225 903 \$	16 163 \$	7.15%
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6 044 \$	5 590 \$	454 \$	8.12%
Autres	2 387 \$	2 402 \$	-15 \$	-0.62%
TOTAL Paiements tenant lieu de taxes	250 497 \$	233 895 \$	16 602 \$	7.10%
Services rendus				
Services rendus aux organismes municipaux	1 016 626 \$	907 171 \$	109 455 \$	12.07%
Activités récréatives	220 755 \$	212 780 \$	7 975 \$	3.75%
Activités culturelles	74 290 \$	43 675 \$	30 615 \$	70.10%
Autres services rendus	67 454 \$	66 746 \$	708 \$	1.06%
TOTAL services rendus	1 379 125 \$	1 230 372 \$	148 753 \$	12.09%
Impositions de droits	547 000 \$	601 200 \$	-54 200 \$	-9.02%
Amendes et pénalités	100 000 \$	98 000 \$	2 000 \$	2.04%
Intérêts	90 000 \$	72 500 \$	17 500 \$	24.14%
Autres revenus	95 530 \$	89 289 \$	6 241 \$	6.99%
Transferts	286 070 \$	223 401 \$	62 669 \$	28.05%
TOTAL REVENUS	13 763 545 \$	12 891 225 \$	872 320 \$	6.77%

Prévisions budgétaires 2019

Charges

	Budget 2019	Budget 2018	Écart \$	Écart %
Administration générale				
Conseil municipal	338 264 \$	305 322 \$	32 942 \$	10.79%
Application de la loi	15 500 \$	15 500 \$	0 \$	0.00%
Gestion financière administrative	720 768 \$	694 847 \$	25 921 \$	3.73%
Greffe	293 082 \$	294 381 \$	-1 299 \$	-0.44%
Évaluation	172 500 \$	160 730 \$	11 770 \$	7.32%
Gestion du personnel	6 000 \$	3 000 \$	3 000 \$	100.00%
Autres	300 082 \$	284 515 \$	15 567 \$	5.47%
TOTAL Administration générale	1 846 196 \$	1 758 295 \$	87 901 \$	5.00%
Sécurité publique				
Police	760 364 \$	737 856 \$	22 508 \$	3.05%
Protection contre les incendies	789 764 \$	826 966 \$	-37 202 \$	-4.50%
Sécurité civile	73 194 \$	33 440 \$	39 754 \$	118.88%
Premiers répondants	215 448 \$	160 780 \$	54 668 \$	34.00%
Garde d'animaux domestiques	14 000 \$	14 341 \$	-341 \$	-2.38%
TOTAL Sécurité publique	1 852 770 \$	1 773 383 \$	79 387 \$	4.48%
Transport				
Voirie municipale	923 622 \$	884 195 \$	39 427 \$	4.46%
Enlèvement de la neige	1 202 584 \$	1 093 408 \$	109 176 \$	9.98%
Éclairage des rues	67 000 \$	74 500 \$	-7 500 \$	-10.07%
Circulation et stationnement	14 664 \$	13 456 \$	1 208 \$	8.98%
Transport en commun	99 126 \$	65 891 \$	33 235 \$	50.44%
TOTAL Transport	2 306 996 \$	2 131 450 \$	175 546 \$	8.24%
Hygiène du milieu				
Usine d'eau potable	291 809 \$	283 669 \$	8 140 \$	2.87%
Réseau de distribution de l'eau	144 024 \$	144 093 \$	-69 \$	-0.05%
Traitement des eaux usées	224 128 \$	210 623 \$	13 505 \$	6.41%
Réseau d'égout	59 665 \$	64 347 \$	-4 682 \$	-7.28%
Déchets domestiques	665 445 \$	639 711 \$	25 734 \$	4.02%
Protection de l'environnement	3 000 \$	15 542 \$	-12 542 \$	-80.70%
Cours d'eau	11 291 \$	12 342 \$	-1 051 \$	-8.52%
Collecte de boues fosses septiques	102 137 \$	97 610 \$	4 527 \$	4.64%
TOTAL Hygiène du milieu	1 501 499 \$	1 467 937 \$	33 562 \$	2.29%
Santé et bien-être				
Logement social	38 745 \$	37 378 \$	1 367 \$	3.66%
Autres	180 500 \$	190 500 \$	-10 000 \$	-5.25%
TOTAL Santé et bien-être	219 245 \$	227 878 \$	-8 633 \$	-3.79%

	Budget 2019	Budget 2018	Écart \$	Écart %
Aménagement, Urbanisme et Développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	619 310 \$	601 235 \$	18 075 \$	3.01%
Promotion et développement économique	149 401 \$	125 175 \$	24 226 \$	19.35%
Rénovation urbaine	14 000 \$	9 000 \$	5 000 \$	55.56%
Autres	0 \$	0 \$	0 \$	
TOTAL Aménagement, urbanisme et développement	782 711 \$	735 410 \$	47 301 \$	6.43%
Activités récréatives et culturelles				
Activités récréatives				
Centre communautaire	508 564 \$	549 596 \$	-41 032 \$	-7.47%
Gymnases	5 600 \$	4 850 \$	750 \$	15.46%
Activités	42 075 \$	50 400 \$	-8 325 \$	-16.52%
Maison des jeunes	30 963 \$	31 742 \$	-779 \$	-2.45%
Patinoires intérieures et extérieures	141 869 \$	148 865 \$	-6 996 \$	-4.70%
Pavillon des sports	19 776 \$	20 437 \$	-661 \$	-3.23%
Pavillon Desjardins	45 447 \$	49 800 \$	-4 353 \$	-8.74%
Piscines, plages et ports	43 471 \$	44 863 \$	-1 392 \$	-3.10%
Parcs et terrains de jeux	314 744 \$	258 897 \$	55 847 \$	21.57%
Horticulture	134 875 \$	132 336 \$	2 539 \$	1.92%
Soccer	72 603 \$	72 490 \$	113 \$	0.16%
Âge d'or	18 095 \$	18 170 \$	-75 \$	-0.41%
Terrains de balle	4 265 \$	1 346 \$	2 919 \$	216.86%
Chalet de tennis	3 374 \$	3 827 \$	-453 \$	-11.84%
Vacances-été	62 890 \$	52 500 \$	10 390 \$	19.79%
Expositions et foires	145 826 \$	130 414 \$	15 412 \$	11.82%
Autres	116 447 \$	113 693 \$	2 754 \$	2.42%
TOTAL Activités récréatives	1 710 884 \$	1 684 226 \$	26 658 \$	1.58%
Activités culturelles				
Centre communautaire	184 246 \$	174 445 \$	9 801 \$	5.62%
Bibliothèque	146 377 \$	90 676 \$	55 701 \$	61.43%
Centre d'exposition	4 312 \$	4 111 \$	201 \$	4.89%
Patrimoine	18 287 \$	18 287 \$	0 \$	0.00%
Autres	20 765 \$	25 189 \$	-4 424 \$	-17.56%
TOTAL Activités culturelles	373 987 \$	312 708 \$	61 279 \$	19.60%
TOTAL Activités récréatives et culturelles	2 084 871 \$	1 996 934 \$	87 937 \$	4.40%
Frais de financement				
Intérêts	671 870 \$	507 150 \$	164 720 \$	32.48%
Autres frais	84 204 \$	60 442 \$	23 762 \$	39.31%
Autres frais de financement	73 446 \$	53 700 \$	19 746 \$	36.77%
TOTAL	829 520 \$	621 292 \$	208 228 \$	33.52%
TOTAL DES CHARGES	11 423 808 \$	10 712 579 \$	711 229 \$	6.64%